



## Crise sanitaire

Le lundi 03 janvier dernier la Direction a convoqué en urgence un CSE restreint à 17h00 pour présenter son protocole sanitaire pour les 3 premières semaines de janvier. Drôle de vœux.

La réunion aura duré 1 heure et demi et on peut se le dire, la marge de manœuvre pour les élus était alors quasi nulle ; il n'y avait rien à faire pour faire bouger la Direction notamment pour la nouveauté de cette année : l'obligation de 3 jours minimum de télétravail pour les salariés.

On a ainsi eu droit au fameux *C'est comme ça...*

Le dialogue social se résume trop souvent à ...dialoguer...

Alors comment se passe l'application du protocole sanitaire dans la Caisse régionale ?

Si le télétravail est désormais obligatoire dans les services des sièges où cela se passe plutôt correctement, dans le réseau c'est un peu parfois chacun fait ce qu'il lui plaît.

Par endroit nous savons que cela a pu poser problème, il a fallu intervenir auprès de la DDH et nous n'hésiterons pas à le faire de nouveau si besoin.

Pour le réseau on a entendu parler de télétravail réservé aux seuls cas contact, de managers demandant à ce que les plannings soient forcément ouverts et remplis de RDV, d'autres à ce que le salarié en télétravail fasse un compte-rendu à l'issue de sa journée et même un cas où un salarié malade du Covid (certainement asymptomatique) a dû revenir faire le local technique.

Mais nous savons et connaissons aussi d'autres situations dans les agences où cela se passe correctement.

Pour le réseau cependant vous êtes plusieurs à avoir témoigné, vous ne comprenez pas :

- ✚ Pourquoi certains salariés dans **les BR** (notamment ceux à 2) sont exclus du télétravail dit sanitaire, alors qu'il aurait été tellement simple d'affecter en priorité dans ces points de vente les ressources partagées ?
- ✚ Pourquoi c'est **seulement 1 jour** dans pas mal d'agences alors que l'on pourrait tout à fait faire mieux et plus (cela a été démontré par le passé) ; pour info les collègues du réseau du Crédit Mutuel sont à 3 jours de télétravail par semaine ?
- ✚ Pourquoi tant de différences selon les agences et les DSA ?
- ✚ **Au final pourquoi certains salariés seraient mieux protégés que d'autres ?**

Le Gouvernement estime que le télétravail demeure encore insuffisant dans les entreprises, si à la CR il a progressé, il est clair qu'elle peut encore mieux faire dans le réseau. Il nous semble qu'il **ya urgence**. Non ?